

En tant qu'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), elle possède des compétences qui régissent certains domaines de la vie des communes de son territoire.



La communauté d'agglomération de Rodez agglomération est constituée de 8 communes : Rodez, Onet-le-Château, Luc-la-Primaube, Olemps, Sébazac-Concourès, Druelle-Balsac, Le Monastère et Sainte-Radegonde.

Découvrez quelles sont les compétences de votre communauté d'agglomération :

#### Développement économique

- création, aménagement, gestion de zones d'activités industrielle, artisanale, commerciale, touristique.
- actions de formation ou de sensibilisation en recherche, prospection et promotion pour l'implantation d'entreprises.
- aides financières, appui technique et immobilier aux entreprises.
- mise à disposition de locaux et soutien à la création d'entreprise via la pépinière de Rodez agglomération.
- soutien à l'emploi et aux activités commerciales.
- développement de l'activité économique touristique, promotion du tourisme avec la gestion de l'Office du Tourisme.

#### Aménagement de l'espace communautaire

Depuis 2005, Rodez agglomération a mis en place un Plan Global des Déplacements (PGD).

#### Équilibre social de l'habitat

- dispositif d'aides pour la création de logements sociaux ou la réhabilitation de logements anciens par les propriétaires.
- observatoire de veille de l'habitat.
- organisation de la production de logements sur son territoire.

Politique de la ville, contrat de ville et contrat local de santé

Autre compétence obligatoire des communautés d'agglomération, la politique de la ville consiste à redonner du sens social à la ville en :

- luttant contre les exclusions territoriales et sociales,
- agissant en faveur des personnes fragilisées,
- s'attachant à prévenir et à sanctionner les conduites délinquantes et causant de l'insécurité.

La compétence en matière de politique de la ville comprend notamment des actions de :

- développement urbain, développement social et insertion économique et sociale.
- soutien aux associations présentes sur le territoire et qui ont une action pour l'insertion des publics, la prévention sociale, la prévention des conduites à risques, la promotion de la citoyenneté.
- animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), instance de concertation, de réflexion et de proposition au plan local.
- gestion des 4 aires d'accueil des gens du voyage.

Le contrat de ville de Rodez agglomération, porté par la communauté d'agglomération, est co-piloté par l'Etat et la commune d'Onet-le-Château. Il décline un programme sur la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi sur 6 quartiers prioritaires, dont les Quatre-Saisons et les Costes Rouges à Onet-le-Château.

Dans le cadre du contrat de ville, l'Agence régionale de santé a mis en évidence une pénurie de médecins généralistes dans le quartier prioritaire. Rodez agglomération a pris le 30 juin 2015, la compétence facultative « Elaboration, exécution, suivi et évaluation du contrat local de santé » visant à assurer la promotion de la santé, la prévention et les politiques de soins et de l'accompagnement médico-social.

Rodez agglomération a créé trois maisons de santé pluri-professionnelles sur son territoire, dont une sur Onet-le-Château au cœur du parc paysager des Quatre-Saisons.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- restauration et entretien des berges des cours d'eau par l'intermédiaire de la Cellule opérationnelle des rivières (COR), dans le cadre d'une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG).
- lutte contre les crues à travers l'étude et la réalisation d'ouvrages (bassins de rétention).

Collecte des déchets

- collecte sélective des déchets et une partie de leur traitement (le traitement des déchets de l'agglomération est assuré conjointement pour moitié par Rodez agglomération et le Syndicat mixte départemental – SYDOM 12).
- construction et gestion de cinq déchèteries, dont Les Moutiers à Rodez et Onet-le-Château.

Assainissement

- assainissement collectif (réalisation et exploitation des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées et pluviales et élimination des boues d'épuration).
- assainissement non collectif (contrôle du bon fonctionnement des installations privées d'assainissement).

Protection de l'environnement et du cadre de vie

- lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores.
- contribution à des opérations relatives à l'application des lois sur l'air et sur l'eau.

Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Cette compétence s'exerce à travers notamment la conception et la réalisation d'équipements culturels et sportifs, leur gestion : Piscine Paul Géraldini, gymnase de La Roque, Golf de Fontanges...



**Pour en savoir + sur Rodez agglomération ? C'est par ici**



**HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU**  
12, rue des coquelicots  
12850 - Onet-le-Château  
[S'y déplacer](#)



URL de la page : <https://www.onet-le-chateau.fr/votre-mairie/agglomeration/>